60me Année — Nouvelle Série — No 492 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 25 JUIN 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

DANS LE FÉLIBRIGE

CIGALE D'OR

C'est avec joie que nous avons appris la nomination au titre de Félibre Majoral de notre excellent ami Joseph Bonasse (Jean Gavot), Syndic de la Maintenance de Provence, ancien Cabiscol de *l'Escolo de Blèuno* à Digne, et Mestre d'Obro dou Felibrige.

Cette nomination a été faite par le Consistoire Félibréen lors de la dernière Sainte-Estelle tenue à St-Tropez le 29 Mai dernier, et à ce titre Jean Gavot s'est vu attribuer la *Cigalo di Poutoun* (Cigale des Baisers). Cette cigale, qui avait été créée en 1876 pour Anselme Mathieu, l'un des sept fondateurs du Félibrige, lequel était né à Châteauneuf-du-Pape en 1829, et à cause de celà sans doute cette cigale s'appela tout d'abord *Cigalo de Castèu,* son nom véritable actuel est, d'après le cartabèu : *Cigalo de Castèu o di Poutoun.*

Cette cigale qui a chanté 19 ans sur le veston d'Anselme Mathieu, passa en 1895 à Hippolyte Guillibert, puis à Paul Roustan, puis à Gabriel Bernard de 1939 à 1955. Souhaitons qu'elle chante pendant de nombreuses années sur le veston de notre ami Jean Gavot, qui se montrera certainement digne de ses devanciers.

L'Escolo de Durènço, de même que toutes les Escolo de la Gavoutine, ainsi que les nombreux amis que Jean Gavot a conservé, dans les Basses-Alpes sont heureux de cette nomination et adressent au nouveau Majoral leurs bien vives félicitations et leurs souhaits d'une longue et féconde carrière littéraire *pèr la glori dou terraire.*

IN MEMORIAM

C'est avec peine et surprise que nous avons annoncé dans notre dernier numéro le décès du Majoral Marie Eugène Cler, aumônier de l'Hôpital de Sisteron, titulaire depuis 1942 de la *Cigale du Dauphiné.* Maintenant cette cigale va rester en sommeil jusqu'à la Sainte-Estelle de 1956 qui, paraît-il, pourrait avoir lieu à Gap.

Nous donnons ci-après le texte du discours que Me Castel, Cabiscol de *l'Escolo de Durenço,* à Sisteron, a adressé au défunt, au nom du Félibrige et de ses nombreux amis :

Messiès li Capelan,
Midamo, Messiès e car Félibre,

Aqui lou viage se termino,
Vuèi es pèr ièu, deman pèr tu :
Urous aquèu que li camino
Dins lou draiou de la vertu.

Ren miès qu'aquéli quatre vers dou paisan-felibre, lou Paradounenc Charloun Rièu, pourrien despinta aquélo despartido qu'aven lou crebo-cor de ploura encuèi - mème davans aquèu cros, la despartido dou Paire Cler.

De fet per èu aqui lou viagi se termino, mai soulamen aquèu que devié faire sus aquesto terro e que devié dura 86 an ben feni ; 86 an de tèms a camina e tirassa si groulo dins aquèu draiou de la vido, qu'es ben esta pèr èu lou draiou de la vertu.

Pouden dire senso cregnenço que la vido de noste bon Paire Cler es estado ben remplido ; de sa primo jouvènço, ounte gardavo li cabro de son oustau peirenau, fin qu'au darié jour, dise ben au darrié jour, amor que just avant ièr dimenche a encora dis messo e prédica à l'Espitau, touto sa vida s'es passado au service de Dièu, di malurous et, lou pouden dire, de la Prouvenço.

Nascu lou 4 de mai 1869 au amèu de Lange, prochi Sant Vincent sus Jabroun, aprés ague passa si proumiès an de pichoutié mié si parent dins l'oustau nadau, fugue, bonadi soun bon ouncle, l'Abat Latil, Curat de Nouguié-sus-Jabroun, manda au Semenàri ounte devié veni un di bon e mème di méiour serviçiau de Dièu. Coumo amavo eme passioun lou rode que l'avié espéli devengué lèu un félibre, e qunte félibre, n'èro un de la costo pleno, amor qu'en 1943 lou Counsistori Felibren lou noume Majourau dou Félibrige. Fau dire qu'un cop fa Capelan, istent Curat de Fours fague la couneissènço de Mistral, pièi s'estaque au moustié de Frigoulet, intre dins l'Ordre di Prémountra de l'oubédiènçi de Saint-Nourbert. Es aqui que se ligue d'amista eme lou famous Paire blanc : Savié de Fourvièro. Que de retrèto an prédica touti dous, que de sermoun e de charradisso an fa, e toujour en lengo nostro, ca adourravo aquelo lengo meiralo qu'avié aducho dou pedas.

Segur que soun rescontre eme Mistral e Zavier de Fourvièro es esta pèr abor dins sa carrièro prouvençalo e prédicarello, car es d'aqui que devengué Messiounàri prouvençau. Coumo tau passe uno partido de sa vido à Fourcouquié, fasènt partido di quatre messiounàri de Nosto-Damo de Prouvènço. Un bèu jour li quatre messiounàri dispareiguéroun, mai lou Paire Cler resté à Fourcouquié à l'ajudo dou Clergié Bas-Aupenc. Enfin, quand se pousque plus tirassa vengué se jaire à l'Espitau de Sisteroun ounte a acaba sa vido coumo Aumournié.

Sa vido se pou résumi en dous mot : Dièu e Prouvenço, e que siègue soun Dièu vo sa Prouvènço, lis a servi coutrio fin qu'à soun darrié badai.

Moun brave Paire Cler noun voudrièu escalustria vosto moudestio que n'avié de parièro que voste bon cor e l'amista que pourtavias à vostis ami. M'arrestarai aqui, mai davans vole vous dire que nautri qu'aven ague la gràçi de vosto amista counservaren rejouncho vosto mémori. Longo-mai gardaren dins nosti cor le remèmbre d'aquèu regard siau e manse que viravias vers nautri quand se quitavian, e que nous disias eme voste èr bougnias en nous quichant la man amistadousamen : Alor sans adièu, qué.

Amor que sian crestian e crésènt coumo vous, es de noste devé de crèire qu'un jour se retrobaren dins lis Aliscamp paradisen ounte nous aures précédi.

Adounc reprénènt voste mot, au noum de l'Escolo de Durènço, au noum dou Félibrige, e subretout au noum de touti vostis ami, torne vous dire : sans adièu, ço que vau dire : A la revisto. Qu'en espérant, bonadi Santo Estello, vosto bello amo de prèire e de felibre se pause dins la Pas dou Segnour qu'aves ben méritado.

Encaro un cop, e sara lou darrié : Moun brave Paire Cler, noste bel ami, à la revisto.

EN FLANANT...

Au café du coin

Dans un café de la ville, des Messieurs, d'apparence grave, se livrent, chaque après-midi, au divertissement des cartes.

Leur expérience et leur science sont très développées, aussi malheur à celui qui, distrait ou maladroit, commet une faute. Il subit aussitôt le courroux du joueur lésé. Généralement ce ne sont que des paroles aigre-douces, sans arrière-pensée, parties du fond du cœur, mais parfois il y a des éclaboussures à la suite d'un coup particulièrement malheureux, alors, sous le feu de l'action, les cartes ou les pions voltigent dans la direction du coupable qui, vexé, dignement se retire en jurant qu'on ne le reprendra plus... jusqu'au lendemain.

La galerie, formée de farceurs, n'est pas toujours étrangère à ces sautes d'humeur, elle attise le feu qui couve par des sous-entendus, des paroles banales, dont le sens n'échappe pas à un joueur averti et, quand elle arrive à provoquer l'orage, alors elle se gargarise au résultat obtenu.

Amis lecteurs, nous vous engageons d'assister à ces parties homériques, vous passerez un bon moment, mais un bon conseil, regardez et ne dites rien, car vous pourriez vous faire habiller *sur mesure, à moins que vous vous sentiez de taille à relever le* gant ! !

X...

M. Georges Mac Grath est nommé Préfet des B.-Alpes

Nous apprenons la nomination, à l'issue d'un récent conseil de Cabinet, de M. Georges Mac Grath.

Voici un bref aperçu de la carrière de notre nouveau préfet qui nous arrive précédé d'une élogieuse réputation : né le 6 Février 1914 à Brebal, dans la Manche, M. Georges Mac Grath, est docteur en Droit. Il a débuté dans l'administration préfectorale le 1er Septembre 1941, comme chef de cabinet de la Somme ; en 1942, il est nommé sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de l'Aisne à Laon ; en 1943, sous-préfet de Vouziers, il est chargé par intérim de la sous-préfecture de Rethel, puis sous-préfet de Provins en 1947, de Médéa en 1950, secrétaire général de la Seine-Maritime depuis 1951, et préfet des Basses-Alpes le 15 Juin 1955.

Nous sommes heureux d'adresser nos vœux respectueux de bienvenue à M. Mac Grath, préfet des Basses-Alpes, et à sa famille.

Union des Sociétés Mutualistes des Basses-Alpes

Congrès d'Annot du 10 Juillet 1955

Appel du Président

La Mutualité Bas-Alpine est en plein essor !

Les sociétés de base, grâce aux efforts patients de leurs administrateurs ont sorti de leur léthargie et connaissent du renouveau.

Le Comité de coordination, organisme officiel élu, travaille à regrouper certaines sociétés de villages et à créer un nouveau courant en pensant que l'Union fait la force.

Les sanctions mutualistes des grandes sociétés nationales de fonctionnaires sont en plein épanouissement (Enseignement, P.T.T., Travaux Publics, etc...)

Enfin la Mutualité Bas-Alpine est fière d'une Caisse Chirurgicale qui, en 20 ans, a sur ses registres plus de 18.000 adhérents.

Dernière venue, la Caisse Maladie des Alpes couvre plus de 800 familles (Travailleurs Indépendants, Commerçants et Agriculteurs).

Dernier fleuron, les Sociétés Mutualistes d'Anciens Combattants, de Prisonniers de Guerre, s'emploient activement auprès de leurs camarades !

L'Union Mutualiste est le chaînon de toutes les Sociétés Mutualistes, aussi le Congrès d'Annot, fixé au 10 Juillet prochain, sera une véritable journée de la Mutualité.

Un Congrès et une séance de travail occuperont les mutualistes dans la matinée.

Des rapports fort divers seront présentés : une analyse du Congrès National de la Mutualité Française servira de conclusion à la séance de travail.

La Fédération Nationale de la Mutualité sera représentée officiellement par M. le Président André, novateur zélé, orateur de classe, réalisateur de grandes œuvres sociales à Lyon, par M. André, de Chambéry, délégué régional, ainsi que par des délégués de la grande famille mutualiste de Marseille, Nice, etc...

Dans le cadre local, M. Rippert et ses collaborateurs préparent la séance solennelle du Cinquantenaire de la Société l'Avenir d'Annot.

Un banquet auquel tous les délégués des Sociétés bas-alpines sont invités aura lieu et permettra de sceller l'union entre bas-alpins et socciétés.

Une fête mutualiste terminera cette journée qui connaîtra certainement un grand succès.

L'Union adressera sous peu à toutes les sociétés les renseignements indispensables concernant le programme de ce Rassemblement Mutualiste Bas-Alpin.

Le Président : Ch. GROUILLER

CHRONIQUE LOCALE

ELECTIONS SENATORIALES

Dimanche dernier ont eu lieu, à Digne, les élections au Conseil de la République.

Au premier tour de scrutin, M. Emile Aubert, conseiller de la République sortant, présenté par le Parti Socialiste S. F. I. O., a été réélu par 227 voix sur 389 votants, dont deux bulletins blancs.

Le Docteur Julien Romieu (R.G.R.) maire et conseiller général de Digne, arrive avec 130 voix, et M. Giraud (Communiste) maire de Saint-Maime, 30 voix.

COLLEGE PAUL ARENE

La Directrice du Collège Paul Arène rappelle aux parents qui désirent laisser leurs enfants au Collège jusqu'au 13 Juillet, qu'ils doivent faire connaître leur décision aujourd'hui 25 Juin, dernier délai.

***

La Directrice et le personnel du Collège ont l'honneur de vous informer que la cérémonie de la Distribution des Prix se déroulera le 30 Juin, à 10 heures 30, dans la salle de l'Alcazar, sous la présidence de M. Paret, conseiller général et maire de Sisteron.

Tous les parents des élèves et les amis du Collège y sont cordialement invités.

A la suite de la cérémonie un repas amical sera servi au Collège au prix de 750 francs pour tous ceux qui se feront inscrire avant le Mercredi 29.

ACCIDENT

Un choc violent s'est produit avant-hier Jeudi, vers midi, en face la Station d'essence Shell, entre une traction avant et une moto.

M. Henri Colomb, mercier à la rue de Provence, qui était sur la moto, dans le choc a passé par dessus l'auto et est venu tomber derrière le véhicule.

Relevé immédiatement par les témoins de cet accident, il a été transporté à la clinique où le docteur Niel lui donna les meilleurs soins. Toutefois ses jours ne paraissent pas en danger.

La gendarmerie a procédé à l'enquête.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE PAUL ARENE

Jeudi dernier, à 17 heures, s'est réuni le comité de l'A. P. E. pour entendre la relation, par l'un de ses membres, du déroulement du Congrès National des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement du second degré et technique. L'ordre du jour comportait également des préoccupations locales : les conseils de classe, la collaboration entre parents et professeurs, la prochaine distribution des prix ; même l'organisation des cours de vacances (s'entendre avec M. Rémy professeur au Collège) pour les enfants qui auraient intérêt à progresser.

Il va sans dire que le souci des constructions scolaires n'a pas été éloigné de cette réunion. Mais, dans tous ces projets, il arrive que *le temps des études est plus long que celui de la vie* et qu'il n'est point question de génération spontanée, même si le besoin doit créer l'organe...

En outre, car les parents sont des *nourriciers,* l'ensemble du Comité formula sa satisfaction d'entendre le plus grand nombre des enfants internes d'exprimer leur plaisir de s'asseoir à la table du Collège. Plût aux dieux qu'il en aille longtemps ainsi, et pour d'autres sujets !

Pour clore la réunion, le Président exprima le vœu que, dès le début de la prochaine année scolaire, le Comité se préoccupe de rassembler en vue d'une œuvre féconde, tous les parents qui ont conscience, comme le dit la formule de conclusion du Congrès des A. P. E. *de leur rôle près des autorités et de leur importance tant morale que numérique.*

AVIS IMPORTANT

L'Association des Sinistrés communique :

Avant le 1er juillet 1955 tous les sinistrés (sauf pour les dommages mobiliers) ayant déposé au M. R. L. un dossier de dommages de guerre, doivent confirmer leur demande par lettre recommandée. Ils risquent la forclusion c'est-à-dire la perte des deux tiers de leurs droits, en se voyant imposer la seule indemnité d'éviction s'ils n'ont pas complété ce dossier avant le 1er juillet 1955.

Des modèles de lettres, accompagnés de renseignements, sont à la disposition des intéressés chez M. Aubry, quincaillier, rue Droite, secrétaire de l'Association.

La Présidente.
H. MASSOT-DEVEZE.

Les lettres devront être adressées à M. le Directeur Interdépartemental du M. R. L., Avenue Maréchal Leclerc, no 7, à Marseille.

BOULE SISTERONNAISE

Dimanche dernier 26 Sociétaires ont participé au championnat individuel de Pétanque de « La Boule Sisteronnaise ».

C'est M. Burle Auguste, taxi, qui enleva le titre en gagnant par 18 à 15 M. Soubra Francis, après une partie âprement disputée devant une nombreuse galerie. M. Burle obtint ainsi le 1er prix avec la médaille en bronze d'art, sport boules, offerte par la Maison Saint-Raphaël Quinquina, et M. Soubra la breloque. Le 3me prix fut gagné par M. Don Fernand et le 4me par M. Escudier Clément.

M. Burle, champion 1955, n'en est pas à son premier coup d'essai. En effet il fut champion en 1953 et finaliste en 1954. Le Comité le félicite pour sa brillante victoire ainsi que tous les vainqueurs de cette compétition. Merci aussi à tous les sociétaires qui ont bien voulu y participer, contribuant ainsi à son succès.

***

Demain Dimanche, Championnat de Pétanque de *La Boule Sisteronnaise* par équipes choisies de 3 joueurs.

2.000 francs de prix plus les mises. Inscriptions à partir de 14 heures au Bar des Arcades, chez M. Couton Marcel. Lancement du but à 15 heures.

On demande

à louer ou acheter Appartement 4 ou 5 pièces. Voir Bureau du Journal.

APRES LA FETE DES MERES

Le bureau de *La Famille Sisteronnaise* tient à remercier tous ceux qui l'ont aidé et lui ont permis d'organiser la fête familiale de la Fête des Mères. Elle remercie tout particulièrement la Municipalité qui a fait l'effort financier indispensable, et M. Fauque, adjoint, représentant M. le Maire, empêché, d'avoir bien voulu présider cette fête.

Elle exprime sa reconnaissance à tous ceux qui, membres ou non de l'Association familiale, ont prêté leur concours avant ou pendant la fête, et tout spécialement M. Avriac, speaker émérite, et M. Trémelat, inspirateur et organisateur des jeux.

Nous ne voulons pas non plus oublier les commerçants dont la générosité a permis de doter plus richement goûter et jeux.

***

L'Assemblée générale de *La Famille Sisteronnaise* est fixée à aujourd'hui Samedi 25 Juin, à 20 h: 45. Tous les membres et les personnes intéressées sont invitées à assister à la réunion qui se tiendra dans une salle de la Mairie.

Après le compte-rendu moral et financier, le bureau exposera ses projets.

M. Ramain, président départemental des Associations Familiales, honorera la réunion de sa présence.

© VILLE DE SISTERON

OBSEQUES

Lundi matin ont eu lieu, avec le concours d'une très nombreuse affluence, les obsèques de Mme Gaston Bernard, décédée à l'âge de 47 ans, femme de notre camarade et ami Gaston Bernard, artisan maçon, ancien prisonnier de guerre.

Nous adressons à Gaston Bernard à ses deux jeunes enfants, et à toutes les familles que ce deuil atteint, nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre vive sympathie.

A VENDRE

Meubles, Vaisselle, le 2 Juillet. S'adresser au Café Casino.

CERTIFICAT D'ETUDES

Samedi avaient lieu, sous la présidence de Madame Lebaillif, Inspectrice Primaire, les épreuves du Certificat d'Etudes pour les cantons de Sisteron et Noyers.

Ont été admis :

Alphonse Nicole, Euloge Mireille, Imbert Janine, Latil Suzanne, Prats Marthe, Raschetti Jeannine.

Alphonse Max, Audibert Maurice, Bonnet André, Brun Lucien, Cheilan Paul, Dalla-Costa Marc, Dechaize Robert (1er du canton de Noyers), Galliano Marcel, Gros Gérard, Hubaud André, Laugier Jean-Pierre, Lejamble Robert, Mapelli Aquilino, Perra Jean, Richard Francis (1er du canton de Sisteron), Symannek Winfried.

Nos bien vives félicitations à tous ces jeunes lauréats ainsi qu'à leurs maîtresses et maîtres dévoués.

OBJET TROUVE

Un portemonnaie à réclamer au secrétariat de la Mairie.

QUETE PUBLIQUE AU PROFIT DE L'ŒUVRE NATIONALE DES PARALYSES

Ce Dimanche 26 Juin une quête publique se fera au bénéfice de l'œuvre Nationale des Paralysés de France.

Cette quête, ordonnée par circulaire ministérielle, a pour but de secourir les infirmes dans le besoin et tous ceux que la paralysie infantile ou les suites de la poliomyélite empêche de gagner leur vie par le travail. Il est fait appel dans ce but à la générosité de tous.

SOCIETE DU SOU DES ECOLES LAIQUES

Le bureau de la société remercie sincèrement les familles Giacone et Girard pour leur don de 1.000 francs et présente ses meilleurs vœux aux nouveaux mariés.

FONCTIONNAIRES RESISTANTS

L'Amicale des Combattants Volontaires de la Résistance des Basses-Alpes porte à la connaissance des fonctionnaires résistants désireux de bénéficier de la loi du 27 Septembre 1951, qu'ils doivent déposer leurs dossiers auprès de la direction du personnel de leur administration avant le 6 Juillet 1955, date de forclusion.

Par la même occasion il est rappelé que le Congrès Départemental annuel se tiendra à Sisteron le 3 Juillet et que tous les résistants sont priés d'assister à cette manifestation de solidarité que présidera Max Juvenal, chef régional de R2, président du Conseil Général des B.-du-R. Présidents d'honneur : le Général de Bermond de Vaux, Mme Martin-Bret et Mme Lieutier.

Il est urgent et recommandé à tous les responsables locaux du département de faire parvenir le nombre d'adhérents de leur localité à M. Raoul Bouchet, Mairie de Sisteron, avant le 28 Juin dernier délai.

LES CAHIERS DE DEVOIRS DE VACANCES

(Edition Magnard)

sont en vente à la Librairie Lieutier.

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la guerre informe ses ressortissants que l'article 9 de la loi no 55-356 du 3 Avril 1955 (J. O. du 4 Avril 1955, page 3355) a prorogé jusqu'au 1er Janvier 1956 le délai dans lequel doivent être déposées, à peine de forclusion, les demandes tendant à obtenir l'attribution du titre reconnaissant la qualité de :

Combattant Volontaire de la Résistance ; Réfractaire ; Personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ; Patriote proscrit et Patriote transféré ; Déporté et Interné de la Résistance ; Déporté et Interné politique.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée

Georges Marchal, Françoise Christophe, Nicole Courcel, dans un très beau film dramatique

LES AMOURS FINISSENT A L'AUBE

La semaine prochaine
CONVOI DE FEMMES

DON

A l'occasion de la naissance de son fils Bernard à la maternité de Sisteron, M. Buzzoni, artisan maçon à Ribiers (H.-A.) a versé la somme de 500 francs comme argent de poche à nos vieillards de l'Hôpital-Hospice.

Nos sincères remerciements et félicitations.

ENSEIGNEMENT SANITAIRE APICOLE

Les apiculteurs désirant suivre le cours itinérant apicole du 27-6 au 3-7-1955 à Gap, ou le cours technique supérieur à Nice du 12 au 25-9-55 peuvent se renseigner au secrétariat de la Mairie.

COIFFURE FEMINA

Ses permanentes
Ses mises en plis
Ses teintures

donneront toute l'élégance qui sied à la femme moderne.

Personnel nouveau. Coiffeuse qualifiée

SALON BERNARD
23, Rue Droite — SISTERON
Télé 2-44

Weber VIGNET
Agent Officiel
GARANTIE TOTALE
LIP

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

PARIS - MATCH

vous présente :

Une nouvelle série de photos bouleversantes ainsi que les résultats des enquêtes sur la catastrophe du Mans.

Un article magistral de Raymond Cartier sur la prochaine conférence des Quatre Grands d'où sortira la guerre ou la paix.

Le Salon de l'Aviation et l'avion à la portée de tous.

La Révolution en Argentine.

La vie des enfants royaux d'Angleterre dans leur intimité familiale.

Le Roi Baudoin au Congo.

La catastrophe de Riva-Bella.

Hâtez-vous de réclamer le no 326 de Paris-Match. 124 pages. Prix habituel. Tirage limité 1.425.000 exemplaires.

ETAT-CIVIL

du 17 au 23 Juin 1955

Naissance : Roger Jean Payrebesse avenue de la Libération.

Publication de Mariage : René Marcel Firmin Mariotti, entrepreneur de travaux publics à Sisteron et Andrée Jeannine Tourniaire, sans profession, domiciliée à Oraison.

Décès : Clémence Henriette Célina Bouchet, épouse Bernard, 47 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

M. Gaston BERNARD et ses enfants ; les familles BOUCHET, BERNARD, LATIL, RANUCCI, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Madame Gaston BERNARD
née Clémence BOUCHET

prient toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur, de recevoir ici leurs remerciements.

BRIQUETS
2.500 Allumages
WEBER
VIGNET
Depuis 1.700 francs
A GAZ

MARGAILLAN — TAXI
Téléphone 194
12, rue de Provence, SISTERON

TOUT POUR L'ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Cuisinette SAUTER
à deux plaques gaz butane
et four électrique
Moulin à café, Cafetière automatique
Aspirateurs — Cireuses
Armoires frigorifiques ELECTROLUX
Machines à laver *Perlaveuse*
Mors — Cadillac — Thermor
Machines à coudre
T. S. F.
Vente Réparations
Agence *Radialva*
Amplix Telefunken Sonneclair
ELECTRO - CLOTURE
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE

G. ANDINE
Tailleur Hommes et Dames
Coupe Moderne
Rue des Combes — SISTERON

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICAL
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle de 9 à 19 heures
Lundi 11 Juillet, Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

Achetez
Scooter, Auto
Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
● décision rapide
● formalités simples
● conditions les meilleures
● aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS

Jean ROMAN
Les Arcades, SISTERON — Tél. 58

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

BOREL
EXPLOITATION FORESTIERE
Avenue des Arcades — SISTERON
prévient sa fidèle clientèle qu'il tient à sa disposition des bois de chauffage au prix d'été. N'oubliez pas d'en profiter.

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

Toutes les grandes marques
PEUGEOT MONET et GOYON
MAGNAT-DEBON MOTOCONFORT
Nouvelles *Mobylettes* à trois vitesses
Scooter *Moby* 125 cm3 3 vit 103.000 fr
Machine à coudre *Omnia* (St-Etienne)
Mobylette *Utilitaire* 35.000 frs
Agence
Ch. FÉRAUD
64, rue Droite — SISTERON

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le quatorze Juin mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON le vingt Juin suivant, Bordereau 55, folio 6, case 280, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits

Monsieur Auguste Joseph JURAN propriétaire, et Madame Octavie Marguerite AILHAUD, son épouse, demeurant ensemble à MANOSQUE

Ont vendu à Madame Yvonne Aimée Marguerite Albine ESPIE, employée épouse séparée contractuellement de biens, de Monsieur Ernest Raoul ROLLAND, employé à l'E. D. F., avec lequel elle demeure à SISTERON.

A) Un fonds de commerce à usage de Café-Restaurant avec grande licence, connu sous le nom de CAFE DE LA PAIX, exploité à SISTERON, au rez-de-chaussée d'un immeuble sis rue Saunerie, no 11, ledit fonds de commerce inscrit au registre du Tribunal de Commerce de DIGNE sous le numéro 55 A 32 en ce qui concerne les vendeurs et numéro 55 A 33 en ce qui concerne Monsieur MIR, le gérant.

B) Et tous les droits qu'ils détiennent de la commune de SISTERON à l'exploitation d'un fonds de commerce de Buvette-Dancing, avec piste de danse, exploité à SISTERON, au lieudit « Val Gelé ».

Ladite vente a eu lieu moyennant le prix de Neuf Cent Mille Francs, s'appliquant à concurrence de Sept Cent Cinquante Mille Francs aux éléments incorporels et Cent Cinquante Mille Francs au matériel.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites par acte extra-judiciaire au plus tard dans les dix jours de la deuxième insertion, à peine de forclusion et seront reçues à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire, domicile élu.

Signé : PERRIN, notaire.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Vespa 125 cc.
1955
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
125.000 frs
Compteur km 3.600 fr. Taxes 3.640 fr.
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

Etude de Me Jean TRICOU
notaire à LYON, 2, rue d'Oran

CESSION DE PARTS
DEMISSION DE GERANT

Suivant acte reçu par Me TRICOU, notaire à LYON, les vingt quatre Mai et sept Juin mil neuf cent cinquante cinq, Monsieur Octavio GAONA, conducteur de travaux, demeurant à SISTERON (Basses-Alpes) a cédé à diverses personnes déjà associées, les Cent parts de Dix Mille Francs, numéros 79 à 104 et 353 à 426 qu'il possédait dans la Société à Responsabilité Limitée GAONA FRERES ET F. DE SAN BARTOLOME, au capital de Dix Millions de Francs, dont le siège est à SISTERON (Basses-Alpes) immatriculée au registre du commerce de Digne sous le numéro 54 B 7.

Comme suite de cette cession Monsieur Octavio GAONA s'est retiré de la Société et a donné sa démission de gérant.

Les gérants en fonctions restent donc Messieurs Gabriel GAONA, Monico GAONA, Ascencio GAONA et Monsieur Florent de SAN BARTOLOME.

Deux expéditions de l'acte ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, le quinze Juin mil neuf cent cinquante cinq.

Pour extrait et mention
TRICOU, notaire.

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le quatorze Juin mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON le vingt Juin suivant, Bordereau 55, folio 4, case 278, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits

Monsieur Auguste Joseph JURAN et Madame Octavie Marguerite AILHAUD, son épouse, demeurant ensemble à MANOSQUE, d'une part et Monsieur Marius MIR, commerçant et Madame Joséphine AVIGNON, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, d'autre part

Ont mis fin à la gérance d'un fonds de commerce de Bar sis à SISTERON, rue Saunerie, no 11, connu sous le nom de CAFE DE LA PAIX et d'un fonds de Buvette-Dancing exploité à SISTERON, au lieu-dit « Val Gelé », pour lequel Monsieur MIR était inscrit au registre du Tribunal de Commerce de DIGNE sous le numéro 55 A 33.

Ladite gérance consentie par Monsieur et Madame JURAN à Monsieur et Madame MIR suivant acte sous seings privés en date à SISTERON du quinze Novembre mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le vingt trois Novembre suivant, folio 97, numéro 732.

Ladite cessation de gérance devant avoir lieu le vingt et un Juin mil neuf cent cinquante cinq.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours du présent avis, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, domicile élu.

Signé : PERRIN, notaire.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

© VILLE DE SISTERON